

Montréal, le 4 avril 2025

Mark Weber
Président national, Syndicat des Douanes et de l'Immigration

M. Weber,

Le Bloc Québécois a toujours été le parti des travailleurs et nous nous engageons à poursuivre dans cette voie. C'est donc sans surprise que vous pourrez continuer de vous fier à nous pour défendre les droits des travailleurs. Le Bloc Québécois s'est toujours montré sensible aux revendications du Syndicat des Douanes et de l'Immigration en appuyant plusieurs mesures prônées par le syndicat, comme une augmentation des effectifs ou encore de permettre aux agents de l'ASFC de patrouiller hors des postes frontaliers.

Au niveau du droit à la négociation collective, nous nous sommes systématiquement opposés aux lois spéciales pour forcer le retour au travail des travailleurs syndiqués. Nous croyons que les moyens de pression des employés sont importants pour obtenir une négociation équilibrée avec l'employeur, qui autrement aurait un rapport de force disproportionné. Le droit à la syndicalisation est aussi un droit fondamental, protégé au Québec par le Code du travail et la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, mais aussi au niveau fédéral par la Charte canadienne des droits et libertés. Nous nous opposerons à toute tentative d'entraver ce droit. Pour ce qui est de la formule Rand, le Bloc Québécois l'a toujours défendue. Puisque tous les travailleurs profitent des gains réalisés par les syndicats, nous croyons qu'il est normal que tous paient des cotisations syndicales. Nous sommes conscients que plusieurs groupes conservateurs souhaitent abolir cette formule afin d'affaiblir le pouvoir de négociation syndicale, mais nous nous opposerons à toute tentative visant à restreindre la formule Rand. Finalement, nous avons aussi toujours été en faveur des pensions à prestation déterminée pour les travailleurs du secteur public et nous maintiendrons cet acquis pour vos syndiqués.

Parallèlement à vos demandes, nous avons également mis l'emphase ces dernières années sur le pouvoir d'achat des retraités et des aînés en général. Nous continuerons d'en faire un enjeu de première importance.

Soyez assuré que le Bloc Québécois défendra les droits des travailleurs, incluant bien sûr les employés de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebécois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe électorale du Bloc Québécois 2025